

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
MELIGNY LE GRAND - COMMUNE

Séance du mercredi 29 octobre 2025

Délibération N° DE_022_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	5	5
Date de la convocation :		
23/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
5	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de la Mairie), sous la présidence de Dominique WAGNER.

Présents : Dominique WAGNER, Jean-Luc FROMONT, Catherine BOUCHOT, Magali LEMOINE, Corinne DOS PALADARES

Représentés :

Absents et Excusés : Richard LULEWICZ, Samuel FROMONT

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Catherine BOUCHOT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : avis du conseil municipal concernant le projet éolien de l'Oiselière

Le Maire donne lecture du courrier reçu de la Préfecture de la Meuse concernant le projet éolien de l'Oiselière devant être implanté sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Bovée sur Barboure et Mauvages et porté par la société Totalénergies Renouvelables France.

Par ce courrier, la Préfecture sollicite les conseils municipaux des communes situées dans le périmètre concerné par l'enquête publique afin de recueillir leur avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis favorable au projet éolien de l'Oiselière.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Dominique WAGNER
Président de séance

Catherine BOUCHOT
Secrétaire de séance